



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-68495>

Département(s) de publication : **34**

Annonce n° **25-68495**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Conseil départemental de l'Hérault

Correspondant : MESQUIDA Kléber, Président du Conseil départemental

Adresse : Hôtel du département, Mas d'Alco, 1977 avenue des moulins, 34087 MONTPELLIER

Coordonnées :

Téléphone : 0467676767

Courriel : correspondre@aws-france.com

Adresse internet : <http://www.herault.fr>

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://commande-publique.herault.fr/>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : FORMATION CONTINUE DES PROFESSIONNELS MEDICAUX ET PARAMEDICAUX
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'HERAULT

Lieu d'exécution : dans le département de l'Hérault, 34000 Montpellier

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales :
L'accord-cadre sera exécuté par l'émission de bons de commande.

Les prestations sont réglées par des prix unitaires.
Ce marché vise à soutenir la formation continue des agents des services DPMI, DPE et MDA afin de maintenir et développer leurs compétences, en lien avec les évolutions des pratiques médicales, des normes de sécurité et des recommandations en matière de soins. Modalité choisie : e-learning La formation en ligne a été retenue pour sa flexibilité, permettant aux agents de se former à leur rythme, selon leurs contraintes professionnelles. Développement Professionnel Continu (DPC) Le marché permet également de répondre à l'obligation légale de DPC des professionnels de santé, afin de garantir la qualité, la sécurité et la pertinence des soins. Les actions de DPC incluent : Évaluation et amélioration des pratiques, Gestion des risques, Formations. Le Conseil départemental propose un parcours combinant formation et évaluation des pratiques, conforme aux méthodes validées par la HAS.

Refus des variantes.

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

12 mois à compter de la notification du marché.

Section 5 - Conditions relative au marché

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français : français

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

Autres renseignements demandés : Renvoi au règlement de la consultation

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 15/07/2025 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 6 mois à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 25FORM03

Renseignements complémentaires : Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <https://commande-publique.herault.fr/> Marché périodique : NON Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis : Marchés réservés : NON L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : L'exécution des prestations débute à compter de la date de notification du contrat.
Aucune clause de garantie financière prévue.
Le contrat prévoit le versement d'une avance, sans obligation de constituer une garantie financière pour en bénéficier.
Les prix sont révisables.
Le paiement des prestations se fera dans le respect du délai global de paiement applicable à l'acheteur.
Marché financé par les ressources propres de la collectivité Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Montpellier, 6, rue Pitot 34063 Montpellier Tél : 0467548100 Fax : 0467547410 Mel : greffe.ta-montpellier@juradm.fr Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Montpellier, 6, rue Pitot 34063 Montpellier Tél : 0467548100 Fax : 0467547410 Mel : greffe.ta-montpellier@juradm.fr

Section 14 - Informations complémentaires

Date d'envoi du présent avis à la publication : 18/06/2025